



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Champlain**

**ASSEMBLEE REGULIERE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE CHAMPLAIN, TENUE LE 6 DECEMBRE 2010,  
AU CENTRE DU TRICENTENAIRE, A 20 H**

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :

- Monsieur Raymond Beaudry
- Madame Sonya Pronovost
- Monsieur Claude Chartier
- Madame Mireille Le Blanc
- Monsieur Gilles Patry

réunis sous la présidence de monsieur Jean-Robert Barnes, maire.

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

2010-12-191

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

APPUYÉ PAR : Monsieur Gilles Patry

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté :

- 1- Prière.
- 2- Adoption de l'ordre du jour.
- 3- Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 1<sup>er</sup> novembre et du 25 novembre 2010
- 4- Compte à payer
- 5- Correspondance
- 6- Rapport du comité consultatif d'urbanisme
- 7- Demande de dérogation mineure présentée par Entrepasage C.S.
- 8- Demande de modification de la réglementation municipale de Champlain pour la zone 120-CR
- 9- Avis de motion de la présentation d'un règlement de modification du règlement 2009-14 visant à créer un programme municipal d'aide supplémentaire à Accès Logis
- 10- Mandat pour la levée de la servitude de tuyau d'égout (#148245) sur le lot 71-P, 100-P et 101-P
- 11- Avis de motion de la présentation d'un règlement visant à modifier le règlement 98-04 sur le stationnement applicable par la Sûreté du Québec
- 12- Avis de motion de la présentation d'un règlement visant à modifier le règlement 98-05 sur la Sécurité, la Paix et l'Ordre dans les endroits publics applicable par la Sûreté du Québec
- 13- Avis de motion de la présentation d'un règlement visant à modifier le règlement 98-06 sur les nuisances applicable par la Sûreté du Québec
- 14- Avis de motion de la présentation d'un règlement visant à modifier le règlement 98-07 sur les animaux applicable par la Sûreté du Québec
- 15- Avis de motion de la présentation d'un règlement visant à modifier le règlement 98-08 sur l'utilisation extérieure de l'eau applicable par la Sûreté du Québec
- 16- Avis de motion de la présentation d'un règlement visant à modifier le règlement 98-09 sur les systèmes d'alarme applicable



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Champlain**

- par la Sûreté du Québec
- 17- Contrat avec le ministère des Transports pour le fauchage des abords de routes
  - 18- Entente de service pour le déneigement de l'École Champlain
  - 19- Contribution au transport adapté de Fran-Che-Mont pour l'année 2011
  - 20- Nomination du représentant et des officiers au CRSBP pour l'année 2011
  - 21- Avis de motion de la présentation d'un règlement visant à fixer le taux des taxes et les tarifs pour les services municipaux pour l'année 2011
  - 22- Calendrier des assemblées régulières du conseil pour l'année 2011
  - 23- Don à la Société historique
  - 24- Don pour la Journée de la Famille des Chenaux du 15 mai 2011 à St-Luc-de-Vincennes
  - 25- Publicité dans le cahier spécial du Bulletin des Chenaux
  - 26- Don au Noël du Pauvre
  - 27- Varia : Contrat pour l'entretien des pistes de ski de fond de la municipalité de Champlain pour la saison 2010-2011
  - 28- Période de questions.
  - 29- Levée de l'assemblée.

**ADOPTÉ** unanimement

2010-12-192

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 1<sup>ER</sup>  
NOVEMBRE ET DU 25 NOVEMBRE 2010**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry  
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 1<sup>er</sup> novembre et 25 novembre 2010 soit adopté tel que présenté..

**ADOPTÉ** unanimement

2010-12-193

**ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Chartier  
APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

D'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder au paiement des comptes apparaissant sur la liste des factures à payer en date du 6 décembre 2010 pour une somme n'excédant pas 122 216.64 \$ pour la Municipalité.

**ADOPTÉ** unanimement

Note

**CORRESPONDANCE**

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de novembre est déposée.

**ADOPTÉ** unanimement



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Champlain**

Note

**RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Le rapport de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 22 novembre 2010 est déposé par monsieur Claude Chartier

2010-12-194

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE PRÉSENTÉE PAR  
ENTREPOSAGE C.S**

CONSIDÉRANT QU'une demande est présentée pour autoriser l'implantation d'une enseigne sur poteaux d'une hauteur de 8.8 m et d'une dimension de 14 m<sup>2</sup> au 1300, boul. de la Visitation ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement prévoit une hauteur maximum de 6 m et une superficie maximum de 6 m<sup>2</sup> pour les enseignes;

CONSIDÉRANT QUE l'affichage le long des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec nécessite une autorisation du ministère ;

CONSIDÉRANT QU'un croquis d'implantation a été fourni avec la demande ;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Chartier

APPUYÉ PAR : Monsieur Gilles Patry

QUE la municipalité autorise l'implantation d'une enseigne d'une hauteur maximum de 7 m et d'une superficie de 14 m<sup>2</sup> au 1300, boul. de la Visitation conditionnellement à ce que le propriétaire obtienne l'autorisation nécessaire du ministère des Transports du Québec.

**ADOPTÉ** unanimement

2010-12-195

**DEMANDE DE MODIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION  
MUNICIPALE DE CHAMPLAIN POUR LA ZONE 120-CR**

CONSIDÉRANT QU'une demande est présentée pour que la réglementation permette les services de toilettage d'animaux dans les limites de la zone 120-CR ;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

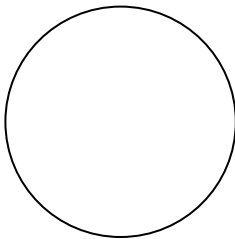
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE la municipalité de Champlain entreprenne les démarches pour modifier le règlement de zonage pour autoriser l'usage «Service de toilettage d'animaux» dans la zone 120-CR du règlement de zonage de la municipalité.

**ADOPTÉ** unanimement

Note

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN  
RÈGLEMENT DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT 2009-14**



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Champlain**

**VISANT À CRÉER UN PROGRAMME MUNICIPAL D'AIDE  
SUPPLÉMENTAIRE À ACCÈS LOGIS**

AVIS de motion est donné par madame Sonya Pronovost de la présentation, lors d'une prochaine assemblée du conseil, d'un règlement visant à modifier le règlement 2009-14 visant à créer un programme municipal d'aide supplémentaire à Accès Logis.

2010-12-196

**MANDAT POUR LA LEVÉE DE LA SERVITUDE DE TUYAU  
D'ÉGOUT (#148245) SUR LE LOT 71-P, 100-P ET 101-P**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain s'est engagée à acquérir et à céder à Résidence Champlaine le lot 71-P, 100-P et 101 pour la construction d'une résidence pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est grevé d'une servitude de tuyau d'égout enregistrée sous le numéro # 148245 ;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires doivent se connecter sur l'égout municipal construit sur la route 138 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc  
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE la municipalité de Champlain mandate Me Hugues Germain pour résilier le contrat de servitude de tuyau d'égout sur le lot 71-P, 100-P et 101.

**ADOPTÉ** unanimement

Note

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN  
RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT 98-04  
SUR LE STATIONNEMENT APPLICABLE PAR LE SÛRETÉ  
DU QUÉBEC**

AVIS de motion est donné par monsieur Raymond Beaudry de la présentation, lors d'une prochaine assemblée du conseil, d'un règlement visant à modifier le règlement 98-04 sur le stationnement applicable par le Sûreté du Québec.

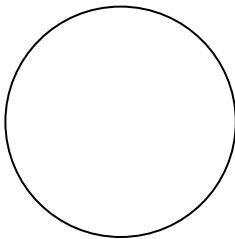
Note

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN  
RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT 98-05  
SUR LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES  
ENDROITS PUBLICS APPLICABLE PAR LE SÛRETÉ DU  
QUÉBEC**

AVIS de motion est donné par madame Mireille Le Blanc de la présentation, lors d'une prochaine assemblée du conseil, d'un règlement visant à modifier le règlement 98-05 sur le stationnement applicable par le Sûreté du Québec.

Note

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN  
RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT 98-06  
SUR LES NUISANCES APPLICABLE PAR LE SÛRETÉ DU  
QUÉBEC**



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Champlain**

AVIS de motion est donné par monsieur Raymond Beaudry de la présentation, lors d'une prochaine assemblée du conseil, d'un règlement visant à modifier le règlement 98-06 sur les nuisances applicable par le Sûreté du Québec.

Note

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN  
RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT 98-07  
SUR LES ANIMAUX APPLICABLE PAR LE SÛRETÉ DU  
QUÉBEC**

AVIS de motion est donné par monsieur Claude Chartier de la présentation, lors d'une prochaine assemblée du conseil, d'un règlement visant à modifier le règlement 98-07 sur les animaux applicable par le Sûreté du Québec.

Note

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN  
RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT 98-08  
SUR L'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU APPLICABLE  
PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

AVIS de motion est donné par monsieur Gilles Patry de la présentation, lors d'une prochaine assemblée du conseil, d'un règlement visant à modifier le règlement 98-08 sur l'utilisation extérieure de l'eau applicable par le Sûreté du Québec.

Note

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN  
RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT 98-09  
SUR LES SYSTÈMES D'ALARME APPLICABLE PAR LA  
SÛRETÉ DU QUÉBEC**

AVIS de motion est donné par madame Mireille Le Blanc de la présentation, lors d'une prochaine assemblée du conseil, d'un règlement visant à modifier le règlement 98-09 sur les systèmes d'alarme applicable par le Sûreté du Québec.

2010-12-197

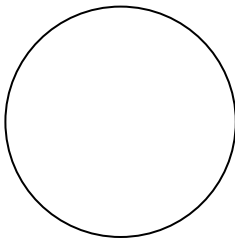
**CONTRAT AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR  
LE FAUCHAGE DES ABORDS DE ROUTES**

CONSIDÉRANT la proposition présentée par le ministère des Transports du Québec pour que la municipalité de Champlain prenne en charge le fauchage des abords de routes dont l'entretien relève du MTQ, annexée à la présente et en faisant partie intégrante comme si tout au long reproduite ;

CONSDIÉRANT QUE la municipalité de Champlain effectue des travaux de fauchage sur l'ensemble du réseau routier de son territoire ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry  
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE le conseil municipal de Champlain accepte les conditions du contrat de trois (3) ans pour les travaux de fauchage des abords de routes proposé par le ministère des Transports du Québec et autorise le secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité de



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Champlain

Champlain, ledit contrat avec les représentants du ministère des Transports du Québec.

**ADOPTÉ** unanimement

2010-12-198

### **ENTENTE DE SERVICE POUR LE DÉNEIGEMENT DE L'ÉCOLE CHAMPLAIN**

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire du Chemin-du-Roy demande que la Municipalité procède au déneigement de l'aire de stationnement de l'école Champlain contre un montant horaire de soixante-cinq dollars (65 \$);

CONSIDÉRANT QUE les employés de la municipalité doivent déneiger l'aire de stationnement du Centre du Tricentenaire qui est adjacente à celle de l'école;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Chartier  
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE la Municipalité de Champlain accepte la proposition de la Commission Scolaire du Chemin-du-Roy pour le déneigement des aires de stationnement de l'école Champlain pour l'hiver 2010-2011 et autorise le secrétaire-trésorier à signer une entente avec la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.

**ADOPTÉ** unanimement

2010-12-199

### **CONTRIBUTION AU TRANSPORT ADAPTÉ DE FRAN-CHE-MONT POUR L'ANNÉE 2011**

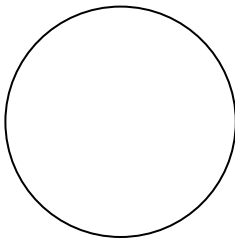
CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain désire se prévaloir des dispositions des articles 536 à 539 du Code municipal pour accorder une subvention à la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont et conclure une entente relative à l'exploitation d'un service de transport adapté sur et à l'extérieur de son territoire, pour les personnes handicapées ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry  
APPUYÉ PAR : Monsieur Gille Patry

QUE cette entente est conditionnelle à l'acceptation des prévisions budgétaires 2011 par le ministère des Transports du Québec, lesquelles sont annexées à la présente pour en faire partie comme si elles étaient ici au long reproduites ;

QUE le budget total pour la vingt deuxième (22<sup>e</sup>) année d'opération est estimé à 302 652 \$, le coût estimé pour le transport adapté est de 246 849 \$, et que la municipalité de Champlain autorise, à même le fond d'administration générale, le versement d'une subvention à la Corporation de Transport adapté de Fran-Che-Mont au montant de 3 868 \$ pour une période d'un (1) an, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011 ;

QUE le conseil accepte de verser sa quote-part au même titre que l'ensemble des municipalités participantes, ce qui représente 20 % du



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Champlain**

montant des prévisions budgétaires, et ce, à la condition que le ministère des Transports du Québec accepte ces dites prévisions ;

QUE la municipalité mandataire en accord avec l'ensemble des municipalités participantes au transport adapté, soit la Municipalité de Mont-Carmel et qu'à ce titre elle devienne l'interlocutrice auprès du ministère des Transports du Québec et nomme un délégué qui siège sur le Conseil d'administration de la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont ;

QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer ladite entente, pour et au nom de la Municipalité de Champlain avec la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont.

**ADOPTÉ** unanimement

2010-12-200

**NOMINATION DU REPRÉSENTANT ET DES OFFICIERS AU  
CRSBP POUR L'ANNÉE 2011**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry  
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE madame Isabelle Vézina soit nommée responsable de la bibliothèque municipale ;

QUE madame Sonya Pronovost soit nommée la représentante, élue par le conseil municipal.

**ADOPTÉ** unanimement

Note

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN  
RÈGLEMENT VISANT À FIXER LE TAUX DES TAXES ET LE  
TARIF POUR LES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE  
2011**

AVIS de motion est donné par monsieur Claude Chartier de la présentation, lors d'une prochaine assemblée du conseil, d'un règlement visant à fixer le taux des taxes et le tarif pour les services municipaux pour l'année 2011.

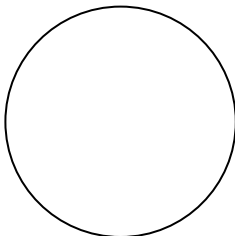
2010-12-201

**CALENDRIER DES ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DU  
CONSEIL POUR L'ANNÉE 2011**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry  
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Chartier

QUE le calendrier des assemblées régulières du conseil pour l'année 2011 soit déposé et accepté tel que présenté.

17 janvier 2011  
7 février 2011  
7 mars 2011  
4 avril 2011  
2 mai 2011  
6 juin 2011  
4 juillet 2011



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Champlain

1<sup>er</sup> août 2011  
12 septembre 2011  
3 octobre 2011  
7 novembre 2011  
5 décembre 2011

**ADOPTÉ** unanimement

2010-12-202

**DON À LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE CHAMPLAIN**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc  
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QU'un montant de 500 \$ soit accordé au journal « Le Postillon » pour l'année 2011 au nom de la municipalité de Champlain.

**ADOPTÉ** unanimement

2010-12-203

**DON POUR LA JOURNÉE DE LA FAMILLE DES CHENAU  
DU 15 MAI 2011 À ST-LUC-DE-VINCENNES**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Patry  
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE le Municipalité de Champlain verse une contribution de 200 \$ au comité organisateur de la MRC des Chenaux pour l'organisation de la *Journée de la famille des Chenaux* qui se déroulera le 15 mai prochain à St-Luc-de-Vincennes.

**ADOPTÉ** unanimement

2010-12-204

**PUBLICITÉ DANS LE CAHIER SPÉCIAL DE NOËL DU  
BULLETIN DES CHENAU**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost  
APPUYÉ PAR : Monsieur Gilles Patry

QUE la municipalité de Champlain réserve un espace dans le Bulletin des Chenaux pour son cahier de Noël.

**ADOPTÉ** unanimement

2010-12-205

**DON AU NOËL DU PAUVRE**

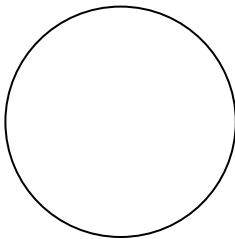
IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry  
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QU'une contribution financière d'un montant de 25 \$ soit accordée au Noël du Pauvre.

**ADOPTÉ** unanimement

2010-12-206

**CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DES PISTES DE SKI DE  
FOND DE LA MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN POUR LA  
SAISON 2010-2011**



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Champlain**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain a entrepris des démarches pour trouver un contractant pour réaliser les travaux de traçage et d'entretien d'environ 14 km de pistes de ski de fond ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jocelyn Duchesne a proposé de réaliser les travaux de traçage et d'entretien des pistes de ski de fond pour la saison 2010-2011 en contrepartie d'un montant de 6 000 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc  
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE la municipalité de Champlain accorde le contrat à monsieur Jocelyn Duchesne pour effectuer les travaux de traçage et d'entretien des pistes de ski de fond pour la saison 2010-2011 pour un montant 6 000 \$.

**ADOPTÉ** unanimement

2010-12-207

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Chartier  
APPUYÉ PAR : Monsieur Gilles Patry

QUE l'assemblée soit levée et la session close.

**ADOPTÉ** unanimement

---

Jean-Robert Barnes, maire

Je soussigné, Jean Houde, secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses mentionnées ci-haut.

---

Jean Houde, secrétaire-trésorier